



Filière Technique :

Nouvelles dispositions pour joindre vos gestionnaires à la D.A.G

Depuis le 10 avril 2012, le Contact RH traite toutes les demandes relatives à la carrière et à la rémunération des agents appartenant aux corps techniques. Ce sont les premiers corps de fonctionnaire à expérimenter les services complets du Contact RH

Depuis cette même date, pour toutes questions relatives à la carrière et à la rémunération, les agents appartenant aux corps des :

AASM - adjoint d'accueil, de surveillance et de magasinage
TEAR - technicien d'art
CTAR - chef de travaux d'art
ATMC - adjoint technique des administrations de l'État
ISCP - ingénieur des services culturels et du patrimoine
TSCBF - techniciens des services culturels et des bâtiments de France)

doivent adresser exclusivement leurs demandes au Contact RH aux coordonnées suivantes :

PAR TELEPHONE : 01 40 15 82 82 (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h 30 et de 13h30 à 15h30)

PAR COURRIEL : contact@srh.culture.gouv.fr

PAR COURRIER :

Ministère de la Culture et de la Communication
Contact RH
182 rue Saint-Honoré
75033 PARIS Cedex 01

Afin que le courrier soit traité, vous devez mentionner dans toute correspondance :

IDENTITÉ : Nom, Prénom

CORPS : corps d'appartenance pour les agents fonctionnaires (ex : attaché, secrétaire administratif, adjoint de surveillance, etc.) ou mention « contractuel » le cas échéant

OBJET DE LA DEMANDE

NOTA :

pour les courriers concernant la rémunération, les coordonnées postales restent les suivantes :

Ministère de la Culture et de la Communication
Service des ressources humaines
Bureau de l'emploi et de la rémunération
182 rue Saint-Honoré 75033 PARIS Cedex 01

Pour le SNMD, cette nouvelle organisation n'est du uniquement au sous effectif de la DAG résultant de la RGPP.

De plus, celle-ci va devenir une vrai usine à gaz pour tous ces agents pour avoir une réponse à leurs questions concernant leur salaire, et la gestion de leur carrière, et pour leurs élus en CAP.

Et que dire des conditions de travail que vont subir les gestionnaires RH quand les agents les auront au téléphone et que ces contacts n'auront pas de réponses à leur donner, ou alors une semaine après.

Encore une absurdité de plus dans ce ministère !!!

SNMD CGT-Culture, 12 rue de Louvois, 75002 Paris.

01.40.15.51.78 / Fax : 01.40.15.51.77

cgt-musees@culture.gouv.fr